

L'art de la ferronnerie orne les façades des centres anciens. Il offre un registre très riche, du fer forgé à la fonte moulée, des motifs ornementaux inspirés par le monde végétal à des formes plus géométriques. Tout comme les menuiseries, les ferronneries sont un élément constitutif du décor de façade.





BALCON EN FERRONNERIE DE FONTE



LES BALCONS EN FERRONNERIE RYTHMENT LES FAÇADES

la ferronnerie

Éléments fonctionnels autant qu'objets d'ornementation, les ferronneries ont accompagné l'évolution des styles architecturaux depuis des siècles.

Garde-corps des fenêtres et balcons, marquises des portes d'entrée, ferrures des portes et volets, girouettes, grilles et portails, escaliers, les ferronneries constituent à la fois un dispositif structurel de protections des biens et des personnes mais aussi un élément décoratif qui participe à la richesse patrimoniale de la maison et qui souligne également la composition de la façade, participant ainsi à l'animation des centres anciens.

De l'art du fer forgé à la production en grande série d'ouvrages en fonte moulée aux XIX^e et XX^e siècles, les ferronneries présentent des styles architecturaux qui peuvent être très différents en fonction de l'époque et du rang social du propriétaire.

faire les bons choix

On essaiera toujours de réparer, restaurer une ferronnerie plutôt que de la remplacer. Seul un artisan-ferronnier ou architecte compétent est apte à établir un diagnostic et à intervenir sur les ferronneries anciennes.

La restitution des parties dégradées, cassées ou manquantes est possible par de nouveaux éléments copiés des modèles anciens. On procède alors par rivetage ou par soudure selon les cas.

Entretenez régulièrement les ouvrages en ferronnerie et les ouvrages associés sous peine d'occasionner des désordres tels que l'éclatement des pierres et des maçonneries au droit des scellements, en rive de balcon ou des coulures de rouille.

L'entretien courant consiste à brosser la ferronnerie pour la débarrasser des parties non adhérentes et à la nettoyer. On protège ensuite le métal par l'application d'une peinture adaptée. En cas de forte oxydation du métal, il peut être préalablement nécessaire de le décaper, et de traiter la rouille par application d'un produit passivant.

Pour rehausser un garde-corps et le porter à la hauteur réglementaire de un mètre, une solution élégante et discrète peut consister à ajouter une simple lisse horizontale scellée au-dessus, plutôt que d'ajouter un nouvel ouvrage à motif.

Lors de nouvelles réalisations de garde-corps, rampes et grilles, privilégiez l'emploi du fer ou de l'acier, en vous inspirant des modèles traditionnels. Veillez à harmoniser la couleur et les formes des différents éléments de ferronnerie présents sur la façade.

Faites toujours valider votre projet et la teinte auprès de l'UDAP 2A (unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Corse du Sud).

INFOS

> Le fer, un matériau à entretenir

Le fer, matériau à la fois résistant et malléable, peut être travaillé à chaud (fer forgé) ou à froid (fer martelé). Additionné de carbone, il devient fonte, matériau utilisé notamment dans les structures des charpentes métalliques et des poteaux des halles, mais également dans de nombreux balcons ou éléments décoratifs de l'architecture urbaine.

Avec le temps et l'humidité, le fer souffre de la rouille. Un entretien régulier est recommandé afin de conserver les ferronneries. Il est donc nécessaire de le protéger, de l'entretenir, et si nécessaire de le réparer à l'aide de techniques appropriées.

PATRIMOINE

> Le travail du fer, un artisanat à dimension patrimoniale

Les ouvrages en ferronnerie sont, au-delà de leur utilité première, des éléments esthétiques. Dès le Moyen Âge, mais surtout aux XVII^e et XVIII^e siècles, le travail du fer a d'ailleurs été investi par des artistes qui ont conçu des dessins et motifs élaborés pour la réalisation de pentures, de grilles, de portails, de marquises.

Ces ouvrages ont accompagné les évolutions de l'architecture et de ses styles, et ont toujours représenté un investissement financier et culturel important. Indissociables de la construction, elles contribuent à son identité en s'accordant à son style. Leurs motifs sont très variés. Souvent ornées de tôle repoussée, les ferronneries des XVII^e et XVIII^e siècles sont les plus fragiles.

Entrelacs baroques des balcons urbains du XVIII^e siècle, courbes souples de l'Art Nouveau ou formes géométriques de l'Art Déco des années 30, l'art de la ferronnerie est donc en lui-même un patrimoine.

Ces recherches formelles, d'abord réservées aux édifices prestigieux, ont progressivement influencé l'ensemble des constructions, et les formes forgées ou moulées se sont diffusées dans les constructions plus modestes, notamment par le biais d'éléments industrialisés vendus sur catalogue, dès le XIX^e siècle.

RÈGLEMENTATION

> Renseignez-vous auprès de votre mairie

Les travaux de remplacement ou de modification de ferronneries existantes, ainsi que la pose de rambardes, grilles et garde-corps neufs, modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment. À ce titre, ils doivent donc faire l'objet d'une **demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable)** en mairie, pour être autorisés avant toute exécution.

Le défaut d'autorisation constitue une infraction susceptible d'entraîner des poursuites et la dépose des travaux effectués.

L'article R.111-15 du Code de la construction et de l'habitation fixe la hauteur réglementaire des garde-corps à 1 mètre. La norme NF P 01-012 établit les règles relatives aux dimensions des garde-corps et rampes d'escalier. Certaines communes tiennent à votre disposition des palettes de couleurs pour les ferronneries.

Dans les espaces protégés, notamment dans les ZPPAUP, Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) et Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) ou dans le périmètre d'un Monument Historique (Abords ou PDA), **la demande d'autorisation d'urbanisme requiert l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.**

Les types de ferronneries

Les grilles de protection

Elles protègent les baies situées en rez-de-chaussée. Elles sont le plus souvent posées en tableau, mais peuvent aussi prendre appui sur l'encadrement de la baie. Leur dessin est simple et rectiligne.

Les impostes

Les impostes ont pour rôle de laisser passer l'air et la lumière au dessus d'une porte d'entrée tout en protégeant des effractions. Elles sont parfois plus décorées que la porte elle-même ; certaines contiennent des initiales, une date ou un symbole

Les balcons

Très travaillés ou plus simples, ils créent un rythme sur la façade qu'il convient de conserver.

Les garde-corps

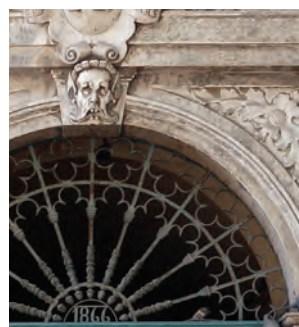
Toujours posés en tableau, ils peuvent comporter une barre d'appui en bois.

Les clôtures

Le plus souvent posées sur un mur bahut, elles ont une fonction décorative et protectrice.

Les quincailleries

Elles pouvaient répondre à tous les cas de figure des modes de fermeture. Pour une fenêtre du XVII^e siècle la fermeture se fera par des targettes, au XVIII^e siècle par une espagnolette, au XIX^e siècle par une crémone.



INFOS & CONTACTS

EN COMPLÉMENT DE LA FICHE 8



01
la composition
des façades



09
les fenêtres



11
les portes

Chaque intervention sur les façades de nos centres anciens et urbains compte et participe à l'harmonie du paysage urbain. Au cœur de nos villes et villages, l'intérêt particulier et l'intérêt général doivent être conjugués pour créer le cadre de vie que nous y recherchons tous.

Dans ce sens, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Corse-du-Sud (UDAP 2A) et la DRAC Corse mettent ces fiches conseils à votre disposition pour vous guider dans vos travaux et vos démarches.

Elles ont pour but d'aider chaque particulier dans ses projets en permettant d'allier qualité architecturale et environnementale avec la préservation et la valorisation du patrimoine architectural corse.

LES FICHES CONSEILS PATRIMOINE CORSE

- 01 | la composition des façades
- 02 | les façades enduites
- 03 | les finitions d'enduits
- 04 | les enduits au ciment naturel
- 05 | les façades en pierre
- 06 | les modénatures et encadrements
- 07 | les décors en façade
- 08 | la ferronnerie
- 09 | les fenêtres
- 10 | les volets
- 11 | les portes
- 12 | les dépassées de toitures
- 13 | les toitures en tuiles rondes
- 14 | les toitures en tuiles mécaniques
- 15 | les dispositifs techniques
- 16 | les devantures en applique
- 17 | les devantures en feuillure
- 18 | les enseignes
- 19 | les pailotes

> à télécharger sur le [site de la DRAC CORSE](#)

> www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Corse/Patrimoine/Les-UDAP

POUR EN SAVOIR PLUS

DRAC CORSE | UDAP2A

Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine de Corse-du-Sud

Tél : 04.95.51.52.09 | Mél : udap.corse-du-sud@culture.gouv.fr

> Réception du public sur rendez-vous